****

**APPRENTISSAGE DE LA NATATION**

Le centre aquatique intercommunal castel’eau propose différents modes **d’apprentissage de la natation pour les enfants à partir de 6 ans** :

* **L’Ecole de Natation** : en période scolaire, cycle de 10 séances de 30 minutes à raison d’une séance par semaine. 2 niveaux proposés (apprentissage et perfectionnement). Inscription au trimestre ou à l’année ;
* **Stage de natation** : pendant les petites et grandes vacances, cycle de 4 séances de 45 minutes par semaine en période de petites vacances scolaire (du mardi au vrendredi), et cycle de 5 séances de 45 minutes en periode de grandes vacances scoalaire (du lundi au vendredi). 2 niveaux proposés (apprentissage et perfectionnement). Inscription à la semaine.

Remarque : L’enseignement de la natation est proposé à partir de **6 ans**, car c’est à partir de cette âge que l’on parle d’**APPRENTISSAGE**. L’enfant à la motricité nécessaire pour lui permettre d’être coordonnée dans ses mouvements, et lui permettre d’acquérir les compétences requises pour apprendre à se déplacer dans l’eau.

L’équipe des maîtres-nageurs de castel’eau propose des séances où la pédagogie classique de l’apprentissage de la natation se mêle à des temps plus ludiques afin que l’enfant puisse découvrir le milieu aquatique en toute sérénité sans provoquer chez lui de blocages, trop souvent responsables de l’aquaphobie.

Ainsi quatre grands thèmes sont travaillés durant les séances et ce, en fonction du niveau de l’enfant :

* **Les entrées dans l’eau** : par l’escalier, par l’échelle, par le toboggan, assis, sur le ventre ou sur le dos, voir en arrière en petite profondeur puis en grande profondeur. Les enfants appréhendent progressivement le premier contact avec l’eau~~.~~
* **L’immersion** : partie primordiale du savoir nager sera le plus souvent abordée de manière ludique avec des objets lestés à récupérer, des cerceaux immergés à franchir lors de petits jeux seul ou en équipe en petite profondeur puis dans le grand bassin.
* **L’équilibre** : des exercices seront proposés aux enfants afin de passer d’un équilibre vertical de terrien à un équilibre horizontal de nageur sur le ventre et sur le dos.
* **La propulsion** : prépondérante pour se déplacer en milieu aquatique sera travaillée à l’aide de frites ou planches en petite profondeur puis rapidement en grande profondeur, puis sans matériel en utilisant les jambes et/ou les bras.
* **La respiration** : passer de la respiration terrienne passive à la repiration aquatique dynamique.

Les objectifs :

* En apprentissage : se déplacer en grande profondeur (nen nage hybride) sans matériel sur quelques mètres et pouvoir ainsi se « sauver » en cas de chûte dans un grand bassin ou en plan d’eau.
* En perfectionnement : découverte des nages codifiées plus techniques comme le crawl, le dos crawlé ainsi que la brasse afin de se déplacer et nager plus aisément et plus longtemps.

Déroulement du stage :

1. Les parents accompagnent les enfants dans les vestiaires après s’être déchaussés (chaussettes comprises) dans la zone prévue à cet effet. **L’accès est possible 10 minutes avant le début de la séance ;**
2. **Après avoir mis les affaires des enfants dans un casier fermé à clé**, les parents accompagnent les enfants jusqu’aux douches qui seront pris en charge par les maîtres-nageurs ;
3. Les parents regagnent le hall d’entrée où ils pourront observer leurs enfants évoluer en toute sérénité.

**Les enfants devront prendre une douche savonner obligatoire avant la séance afin de respecter les consignes d’hygiènes et de sécurité.**

1. A la fin du cours, les parents doivent **OBLIGATOIREMENT** venir récupérer leurs enfants également au niveau des douches.

Les absences de vos enfants aux séances d’apprentissage ne sont ni remboursées ni récupérées, conformément à nos conditions générales de ventes disponibles à l’accueil ou sur le site castel’eau.eu.

Pour des raison de sécurité, aucun enfant n’est libéré par le maître nageur sans la présence du parent/responsable légal au niveau des douches.

A Château-Renault, le 31Mars 2020

La responsable du centre aquatique intercommunal

Maryn AMMANN.